

ARRETE N° 2020-892
PORTANT ÉLECTION DU DIRECTEUR DE L'UFR DE LANGUE
FRANCAISE

Le Doyen de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université

Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de Sorbonne Université ;
Vu les statuts de la Faculté des Lettres ;
Vu les statuts de l'UFR de langue française ;
Vu le relevé de décision du conseil de l'UFR de langue française réuni le 10 décembre 2020 ;

Considérant la démission de Madame Joëlle DUCOS à compter du 31 décembre 2020,

ARRÊTE

Article 1 :

Monsieur Philippe MONNERET, professeur des universités, est élu directeur de l'UFR de langue française à compter du 1^{er} janvier 2021 pour une durée de cinq ans.

Article 2 :

Madame la directrice générale de la Faculté des Lettres est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 16 décembre 2020

Le Doyen de la Faculté des Lettres


Alain TALLON